

# ROULEZ ÉLECTRIQUE

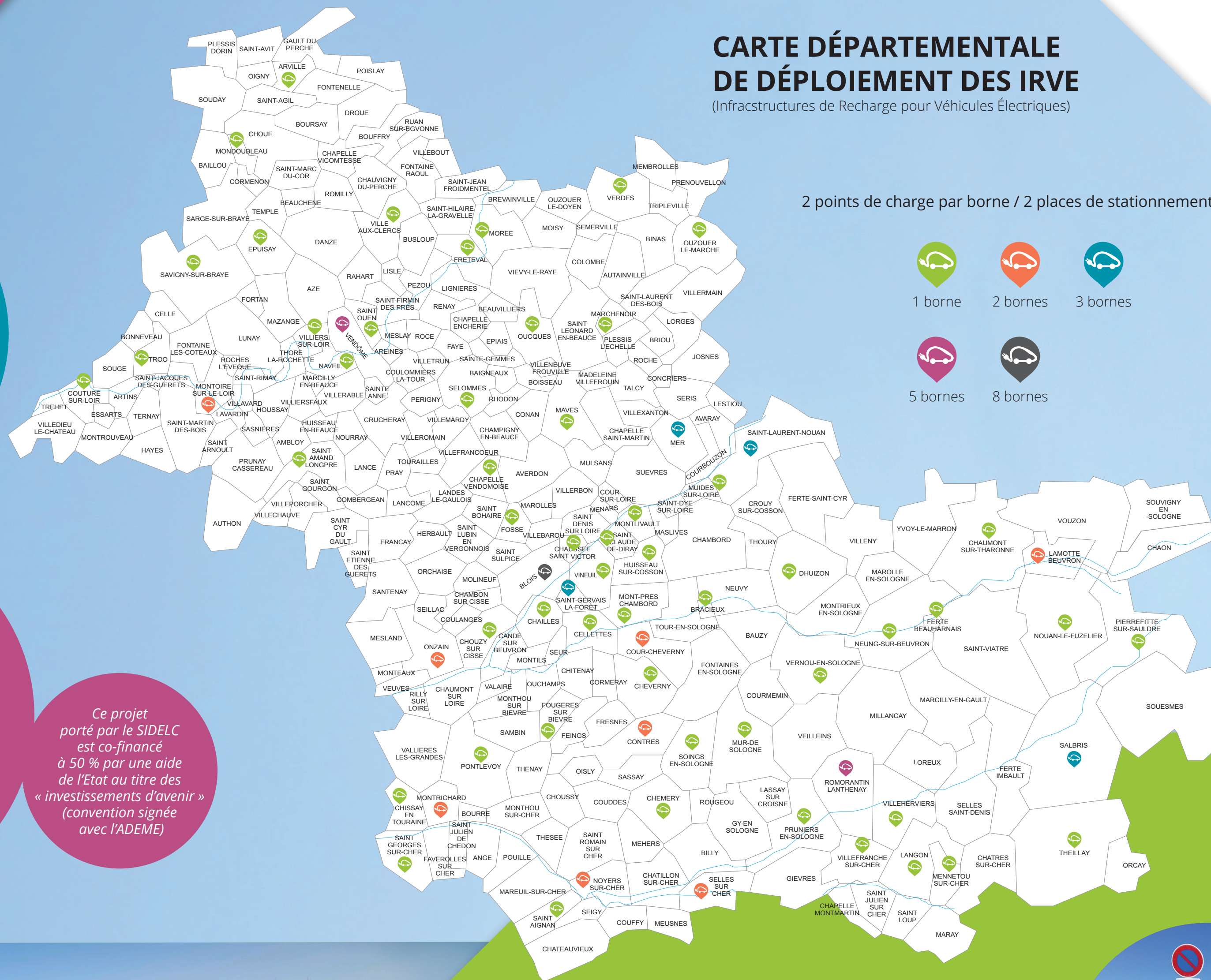
## EN LOIR-ET-CHER



### CARTE DÉPARTEMENTALE DE DÉPLOIEMENT DES IRVE

(Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques)

2 points de charge par borne / 2 places de stationnement



**100**  
bornes de recharge  
implantées en concertation  
avec les collectivités

Ce déploiement de **bornes de recharge** pour véhicules électriques et hybrides accessibles au public est estimé à environ **1 000 000 euros HT**

*Ce projet porté par le SIDELC est co-financé à 50 % par une aide de l'Etat au titre des « investissements d'avenir » (convention signée avec l'ADEME)*



#### Le SIDELC ?

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC) est depuis sa création en 1978 l'autorité organisatrice de la distribution publique de l'électricité au niveau départemental. En 2015, la réforme de ses statuts lui a donné la capacité d'exercer et d'organiser la compétence « IRVE : Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques », prévue à l'article L. 2224-37 du CGCT portant sur la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

© Conception graphique : Peggy Chopin / Source ADEME (www.ademe.fr) / Photos : fotolia, suttihak, elektronikzeit, autofocus67, SIDELC